

AFFAIRE N° 16. - Acquisition d'une parcelle de terrain de 993 m², appartenant à Mademoiselle LAI-KING Ange Marie.

LE MAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

L'aménagement du futur boulevard sud prévu par le Plan d'Urbanisme Directeur de la Ville de Saint-Denis nécessite l'acquisition de la parcelle de terrain de Mademoiselle LAI-KING Ange Marie, cadastrée AS 366 pour 993 m².

Cette dernière serait d'accord pour la cession de son immeuble pour le prix de 6 900 000 Frs CFA, soit l'estimation des Domaines, majorée de 10 %.

Je vous demande, Mesdames et Messieurs, de m'autoriser à diligenter la procédure d'acquisition de cet immeuble pour le prix de SIX MILLIONS NEUF CENT MILLE Frs CFA.

La dépense sera prélevée sur l'emprunt contracté auprès de la CAISSE d'AIDE à L'EQUIPEMENT DES COLLECTIVITES LOCALES pour l'achat de terrains.

Mesdames et Messieurs, je mets la question aux voix.

Adopté à l'unanimité.

In
Saint-Denis, le 24 Mai 1974
Jean de Sèze
Le Secrétaire Général
Copie : J. P. Coust
Une copie certifiée conforme
Le Secrétaire des Affaires Financières
D. HOARAU